



PREFET DE LA SAVOIE

Direction Départementale
des Territoires

Service Sécurité Risques

Unité Risques

Affaire suivie par :

Christian TRACOL

Tél. 04.79.71.73.12

Courriel : christian.tracol

@savoie.gouv.fr

Référence : 16.R.272

Chambéry, le

26 OCT. 2016

Le Préfet

à

Parties Prenantes de la SLGRI

Objet : Stratégie Locale de Gestion du Risque d'Inondation (SLGRI) –
Consultation des parties prenantes.

Madame, Monsieur,

Par arrêté du 20 juillet 2016, j'ai chargé la Direction départementale des Territoires de coordonner l'élaboration de la Stratégie Locale de Gestion du Risque d'Inondation (SLGRI) et j'ai arrêté la liste des parties prenantes dont vous faites partie.

La mise en œuvre du Plan de Gestion des Risques d'Inondation (PGRI) prévoit la consultation desdites parties prenantes et du public sur le document finalisé de la SLGRI, stratégie dont les principaux points étaient déjà présents au volume 2 du PGRI.

Vous trouverez le projet de SLGRI sur le site Internet des services de l'Etat en Savoie à l'adresse suivante :

<http://www.savoie.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Risques-naturels-et-technologiques/Les-risques-naturels/Le-risque-d-inondation/La-Directive-Inondations>

Vous voudrez bien faire part de vos observations, **avant le 28 novembre 2016**, au service sécurité et risques de la DDT à l'adresse de messagerie suivante :

ddt-ssr-r@savoie.gouv.fr

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Préfet,

Pour le Préfet et par délégation,
La secrétaire générale,

Juliette TRIGNAT